

Pôle communication 24.65.42

Mercredi 22 mars 2023

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 22 mars 2023, a examiné **deux** avant-projets de loi du pays, adopté **dix** arrêtés, examiné **31** dossiers d'étrangers et émis **un** avis.

Avant-projets de loi du pays

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a examiné deux avant-projets de loi du pays portant modification du livre I^{er} et actualisation du titre II du livre I^{er} du code civil applicable à la Nouvelle-Calédonie.

Le premier texte vise à actualiser certaines dispositions du code civil afin de faciliter la procédure de déclaration des naissances en mairie, à rétablir le contrôle parental sur la sortie des mineurs du territoire et à compléter le dispositif de mandat de protection future afin de le rendre pleinement opérationnel.

Le second avant-projet de loi a pour objectif de clarifier les règles relatives à l'état civil de droit commun, d'actualiser les règles de gestion l'état civil ainsi que le droit des personnes en matière de changement de nom, de prénom et de la mention du sexe dans les actes de l'état civil.

➤ Voir le communiqué détaillé « Modification et actualisation du livre I^{er} du code civil applicable à la Nouvelle-Calédonie ».

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le programme d'exploitation des services aériens réguliers de la société Air Calédonie International.



Pour la période s'étendant du 26 mars au 28 octobre 2023 inclus (saison IATA NS23), le transporteur est autorisé à exploiter des services aériens internationaux conformément au programme ci-dessous :

Destination	Nombre de rotations hebdomadaires	Jours de semaine au départ de Nouméa
Singapour	4 (5 à partir de juillet)	Mardi, (mercredi à partir de juillet), jeudi, vendredi, dimanche
Tokyo	3	Lundi, mercredi, samedi
Sydney	4	Mardi, jeudi, vendredi, samedi
Brisbane	3	Mercredi, vendredi, dimanche
Auckland	3	Mardi, vendredi, dimanche
Port-Vila	2	Lundi, samedi
Fidji	1	Lundi (continuation vers Wallis)

Pour la saison IATA NS23, le transporteur propose une rotation quotidienne à destination de l'Asie, à raison de quatre rotations vers Singapour-Changi et trois rotations vers Tokyo-Narita démultipliant les possibilités de fréquence de desserte vers l'Europe notamment. La mise en œuvre d'une cinquième rotation est programmée tous les mercredis à partir du 5 juillet 2023. Dans la continuité de la saison précédente, l'escale de Melbourne est toujours suspendue, dans l'attente du remplacement du quatrième appareil dont l'arrivée est annoncée pour la fin de l'année 2023.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié les tarifs des prestations de la bibliothèque Bernheim (BB). Les pénalités de retard sont abrogées et seront remplacées par une suspension de prêt grâce à un nouveau logiciel dont va être doté la bibliothèque.

D'autre part, compte tenu des travaux du site de Nouméa, un service minimal sera assuré dans un local situé au centre-ville.

- → Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 de la bibliothèque Bernheim. Il est arrêté comme suit :
 - 306 798 837 francs en recettes de fonctionnement et 301 720 004 francs en dépenses de fonctionnement ;
 - 21 425 133 francs en recettes d'investissement et 11 814 781 francs en dépenses d'investissement.

Le résultat annuel est donc excédentaire de 14 689 185 francs.

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le budget avec reprise de résultats de l'exercice 2023 de la bibliothèque Bernheim.

Le budget primitif de l'exercice 2023 de l'établissement est arrêté à la somme de 481 767 587 francs répartie comme suit :

• 317 974 095 francs équilibrés en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement;



• 163 793 492 francs en recettes et 81 113 954 francs en dépenses pour la section d'investissement.

La section d'investissement est votée en suréquilibre de 82 679 538 francs avec un report de résultat de 137 490 355 francs. Cela signifie que la bibliothèque Bernheim consommera une partie de son fonds de roulement d'investissement à hauteur de 54 810 817 francs.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

- → Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert deux concours externes pour le recrutement dans le corps des agents de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs (ASSLIA) du corps des pompiers de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie.
 - Le premier est ouvert à compter du 22 mai 2023, aux candidats citoyens de la Nouvelle-Calédonie et aux personnes justifiant d'une durée de résidence d'au moins dix ans. La date des épreuves du second concours, ouvert à tous, est fixée au 23 mai 2023. Six postes sont à pourvoir.
- → Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert des concours externes pour le recrutement dans le corps des agents du patrimoine et des bibliothèques du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie. Quatre postes d'agents du patrimoine et des bibliothèques sont à pourvoir.

Au visa de de Thierry Santa et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté modifié 2022-1805/GNC du 27 juillet 2022 portant nomination des membres de la commission paritaire de l'emploi local.

Pour la confédération des petites et moyennes entreprises de Nouvelle-Calédonie (CPME-NC), au sein du collège « employeurs », Marco Tosolini remplace Hatem Bellagi en qualité de suppléant, pour la durée du mandat restant à courir.

Arrêtés de nomination

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

- → Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Laurent Bartoletti en qualité d'adjoint au chef du service de l'affectation, de l'information et de l'orientation à la direction générale des Enseignements vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.
- → Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Faïza Timol-Guilloux en qualité de directrice par intérim du collège de Boulari, au Mont-Dore.



Arrêtés de désignation

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné des représentants au sein de divers organismes relevant de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales.

Ainsi, les représentants siégeant au comité de direction du fonds de concours pour le développement de l'élevage bovin (FDEB) ont été renouvelés sur proposition des organisations professionnelles représentatives. Il s'agit de Stephen Moglia, Tony Gilles, Philippe Rolland, Anthony Rondeau, Guy Monvoisin, Patrick Garrier, Ismael El Arbi et René Marlier.

Pour le comité de direction du fonds de concours pour le développement de l'élevage porcin (FDEP), les désignations ont été renouvelées sur proposition des organisations professionnelles représentatives, comme suit : Clarence Devaud, Marie-Claude Saridjan, Cling Richard, Nadine Moglia, Sylvie Di Folco, Catherine Gaillard, Franck Leterrier, Steeven Marcias.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

• Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis favorable sur neuf demandes de titre de séjour. Il a accordé 13 autorisations de travail, huit renouvellements d'autorisation de travail et une modification d'autorisation de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

• Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur le projet de décret relatif à l'enregistrement des navires et à certaines règles concernant les hypothèques maritimes.

* *



ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.